

3. L'ENGAGEMENT DU PRÊTRE AUGUSTIN CONTRE LE DONATISME

Je commence par une remarque préliminaire au sujet des sources historiques dont nous disposons. Augustin est notre principale source dans l'histoire du donatisme. Non seulement il a lutté de toute son énergie contre ce schisme, qui finira par être assimilé à une hérésie dans la mesure où il est hérétique de re-baptiser des chrétiens, mais, comme en témoignent ses propres écrits, il ne s'est pas contenté des livres de l'évêque numide Optat de Milev sur le donatisme, qu'il eut la chance de trouver au moment de son presbytérat et dans lesquels il trouva ses premières informations sur cette histoire ; il alla chercher les documents originaux, ceux des conciles des deux Églises, et ceux de l'administration impériale. Si bien qu'au fur et à mesure qu'on avance dans l'histoire d'Augustin, on apprend de plus en plus de choses sur le passé du schisme. Mais les écrits d'Augustin sont eux-mêmes à situer dans l'histoire d'Augustin et dans l'histoire en général, ce qui rend l'exposé de cette histoire assez complexe.

Nous avons dit que ce schisme avait commencé au début du 4^e siècle, une cinquantaine d'années avant la naissance d'Augustin à Thagaste en 354, dans une ville qui, à cette époque, comme nous l'avons vu, n'était plus donatiste alors qu'elle l'avait été, puisque le changement s'était opéré, vers 347, à la suite de la mission de Paulus et Macarius.

Voilà pourquoi, après avoir esquissé l'histoire du schisme avant l'entrée en scène d'Augustin, puis montré qu'il ne semble pas s'en être occupé durant toute son errance « d'enfant prodigue », nous allons voir aujourd'hui comment Augustin, une fois ordonné prêtre, a découvert la réalité de la division de l'Église comme une question pastorale à laquelle il lui fallait répondre de toute urgence.

Trois dates balisent l'histoire de la relation d'Augustin à ce schisme, y ouvrant chacune une première ou une nouvelle étape : 1) en janvier 391, son ordination presbytérale qui va lui faire mettre au second plan ses autres préoccupations et en particulier son explication avec les Manichéens ; 2) vers 395, son ordination épiscopale, une promotion dans le sacerdoce qui n'est pas sans conséquence, dans la mesure où un évêque n'est pas seulement responsable de son Église, mais coresponsable avec les autres évêques, de l'Église universelle, la *Catholica*, et cela change quelque chose dans la conscience d'Augustin qui n'est plus dans la sécurité que peut donner l'obéissance à son évêque ; notons que c'est la date de son ordination épiscopale qui lui sert de limite pour répartir en deux livres, dans ses *Rétractations* — la révision de ses écrits, entreprise vers 426/427 —, ce qu'il écrivit avant et après son élévation à l'épiscopat ; 3) Juin 411, date de la conférence de Carthage, pour laquelle l'empereur Honorius avait délégué le tribun Marcellin, qui deviendra lui-même un grand ami d'Augustin, conférence qui rassemblera plus de trois cents évêques de chaque camp en vue d'en finir avec le schisme et qui permettra à une certaine remise en ordre de l'Église d'Afrique, ce qui ne veut pas dire qu'on en aura totalement fini avec le schisme, mais l'attention d'Augustin sera alors mobilisée par la crise pélagienne qui commence, sans lui, cette même année 411, avec à l'automne, à Carthage, le procès du principal lieutenant de Pélage, Célestius.

Aujourd'hui nous allons nous concentrer sur la période du presbytérat d'Augustin et j'espère que nous pourrons voir la prochaine fois ce qui se passe dans les deux périodes de l'épiscopat, avant et après 411.

1. Au sujet l'ordinations d'Augustin

Il s'agira là d'un simple rappel, à partir d'un sermon qui date des dernières années de la vie d'Augustin et dans lequel il évoque son ordination dont nous avons dit, la dernière fois, combien elle dérangerait son projet de vivre en « serviteur de Dieu », de manière monastique.

Sermon 355, 1 (datant de 425):

[...] Je craignais tant la charge épiscopale que, dès que ma réputation eut commencé à me compter parmi les serviteurs de Dieu, je me gardais d'aller là où on était à la recherche d'un évêque, j'y veillais avec soin et je faisais tout mon

possible pour chercher le salut dans une humble position plutôt que de risquer de périr dans un rang élevé. Mais, comme je l'ai dit, *un serviteur ne peut s'opposer à son maître* (Tit 2,9). Je vins dans cette ville pour voir un ami que je pensais pouvoir gagner à Dieu et l'inviter à partager notre vie dans le monastère. J'étais tranquille puisque Hippone était pourvue d'un évêque. Je fus réquisitionné, fait prêtre, et c'est par ce degré que je parvins à l'épiscopat (*Apprehensus, presbyter factus sum, et per hunc gradum ad episcopatum perveni*).

Il faut savoir qu'à cette époque les évêques étaient choisis soit parmi les prêtres soit parmi les diacres. Il était plus rare qu'on prenne des clercs d'un rang inférieur comme des lecteurs, mais cela n'était pas exclu.

Il est donc important de savoir comment Augustin, devenu prêtre, a assumé sa nouvelle fonction de collaborateur de l'évêque, et cela d'autant plus que c'est dans le contexte du donatisme qu'Augustin sera amené à reconnaître la possibilité, voire la nécessité, du recours au bras séculier, ce qui le fera apparaître par la suite et dans des temps totalement différents, comme l'initiateur de l'Inquisition. Mais, pour le qualifier ainsi, il faut vraiment faire abstraction de ses écrits, ou n'en retenir que quelques phrases, voire que quelques fragments de phrase comme nous serons amenés à le vérifier. Mais nous le savons bien, des hommes sont prêts à n'utiliser que des morceaux de vérité pour parvenir à leur but¹.

2. La préoccupation principale du prêtre Augustin : l'écoute de la Parole de Dieu

Cela est très important, même si apparemment on est loin du donatisme, car, comme nous allons le voir, le donatisme n'est pas absent de ce que nous devons considérer comme le travail théologique d'Augustin : un travail de formation, pour ainsi dire autodidacte, sans autre « maître » que la Parole de Dieu. En effet, Augustin a très bien compris que s'il avait été fait prêtre, c'était pour prêcher. Mais, pour répandre la parole de Dieu, encore faut-il déjà la connaître. Et pour cela, l'avoir écoutée et assimilée.

C'est pourquoi, alors que la principale occupation d'Augustin après son baptême avait été de s'expliquer avec les Manichéens, pour se justifier de les avoir quittés, mais aussi pour tenter d'attirer vers la « vraie religion »² ceux qui pouvaient se laisser séduire par eux, mais encore pour tenter de ramener à l'Église ceux qu'il avait lui-même entraînés dans son erreur, la première préoccupation d'Augustin prêtre est l'étude des Écritures.

Il voulut commencer par le début, le livre de la *Genèse*, et nous savons que le tout premier commentaire biblique qu'il ait écrit, alors qu'il était encore laïc, fut *Sur la Genèse contre les Manichéens*³, avec l'intention de montrer à ses anciens amis qu'on pouvait faire une lecture allégorique de ce livre, et que ce point de vue symbolique permettait de dépasser un certain nombre de réticences du genre de celles qu'il avait pu avoir lui-même, lorsqu'il avait tenté de lire la Bible après l'*Hortensius* de Cicéron. Elle lui était alors apparue comme barbare par son style, mais surtout comme un livre immoral. C'est pourquoi, dans ce commentaire, il s'efforçait de montrer, et c'est ce qui peut rendre ce livre attachant, une manière non littérale de lire le récit de la création. Par exemple, en voyant dans Adam et Ève les deux aspects, les deux parties de l'âme humaine, ce que l'on retrouve par exemple avec la chair et l'esprit, se conflit étant par ailleurs reconnu comme étant le même chez tout être humain des deux sexes.

Donc, une fois devenu prêtre, Augustin se lance dans un commentaire *de la Genèse au sens littéral*, c'est-à-dire en se demandant à quoi peut bien correspondre, historiquement, et en réalité, ce qui est écrit dans ce livre. Mais il doit s'arrêter au cours du premier livre, pour cette raison qu'il donnera plus tard dans ses *Révisions* : « *mon manque d'entraînement dans*

¹ Ainsi, lors d'un voyage en Afrique, Benoît XVI a relativisé l'efficacité du préservatif contre le SIDA, donc il l'a « condamné » ; il a fait appel à l'éducation de la responsabilité en matière de sexualité, on n'en a pas parlé. Pas plus qu'on a profité de l'occasion, pour faire état de l'action des chrétiens pour soigner les malades du SIDA... Il faut neutraliser la parole de l'Église et, pour cela tout est bon. Comme on peut le voir encore dans les médias à propos du projet d'étendre le mariage et la procréation aux couples homosexuels.

² C'est le titre d'un traité écrit en 386 pour son bienfaiteur Romanianus, qui l'avait soutenu dans ses études.

³ *De Genesi contra manichæos*, en deux livres (388). Cf. *Révisions* I, 10

l'explication des Écritures me fit succomber sous le fardeau d'une telle charge»⁴. L'entreprise était prématurée, mais il ne renonça pas pour autant à ce projet puisque, quelques années plus tard, devenu évêque, il composera *De la genèse au sens littéral*, en douze livres, tout en ayant auparavant amorcé ce commentaire dans les livre XI à XIII de *Confessions*.

Si ce texte de la *Genèse* est si important pour Augustin, c'est qu'il est censé contenir les bases de l'anthropologie chrétienne. En effet, si nous voulons savoir ce qu'est l'homme, il nous faut humblement apprendre de Dieu comment et dans quelle intention il nous a créés. Certes, nous ne sommes plus dans la même disposition d'esprit qu'au temps d'Augustin. Depuis que, vers la fin du 18^e siècle, les sciences naturelles, au lieu de se contenter de décrire les espèces, comme l'avait fait Aristote, se sont mises à en rechercher l'origine, le récit biblique ne peut plus nous apparaître que comme un récit mythique qui nous parle d'un temps avant l'histoire au sens de notre recherche historique, et c'est pourquoi il est vain de vouloir faire concorder les deux lectures. Cependant, si les sciences cherchent à savoir, à partir de vestiges, comment l'homme est apparu, à partir de quelle évolution, le récit biblique —telle est la fonction des mythes— nous révèle le sens de la vie humaine. Augustin l'a introduit dans ses *Confessions* pour bien montrer qu'après avoir raconté sa vie d'enfant prodigue et être devenu prêtre, il lui revient désormais de « confesser » la grandeur du Dieu créateur. C'est pourquoi à moins de voir dans nos sciences la seule source de vérité, ses commentaires de la *Genèse*, qui ne peuvent remplacer notre paléontologie, sont pour nous du plus grand intérêt.

Donc, tout en remettant à plus tard son projet de commenter la Bible dès le début, il va aller à l'essentiel en commentant le *Sermon du Seigneur sur la Montagne* dans lequel il voit la « charte de la vie chrétienne ». C'est dans ce commentaire qu'on trouve un parallèle entre les sept béatitudes, les sept demandes de la prière dominicale et les sept dons de l'Esprit, ce qui nous révèle le goût d'Augustin pour la synthèse : son besoin de « faire tenir les choses ensemble » pour que ces choses aient un sens. D'autre part, il se lance dans un commentaire suivi des 150 *Psaumes*, qui tiennent une telle place dans la prière de l'Église, et c'est ainsi que le commentaire des 32 premiers psaumes date de cette époque.

Et puis, surtout, il va se mettre à étudier saint Paul, dont, nous l'avons vu, un verset de la *lettre aux Romains* lui a brûlé le cœur dans le jardin de Milan durant l'été 386. Ce verset dans lequel, ce jour-là, Paul l'invitait, lui, Augustin, à abandonner sa vie de péché pour revêtir le Christ (Rm 13,13), a décidé de sa conversion. C'est ainsi que dans cette période du presbytérat, nous avons trois traités qui traitent des écrits de Paul.

- Exposition de quelques propositions tirées de l'épître aux Romains.

Quand il présente ce traité, dans les *Révisions*, Augustin précise qu'il s'agit de « quelques réponses à des questions que des frères [lui] posèrent à propos de ce texte et dont ils voulurent qu'elles fussent écrites plutôt que de les laisser perdre »⁵. Augustin se trouvait alors à Carthage, et les « frères » en question étaient vraisemblablement des chrétiens carthaginois qui profitaient de sa présence dans leur ville pour l'interroger sur les Écritures. Était-ce à l'occasion du concile, ou du synode provincial, qui eut lieu le 26 juin 394, comme semblent l'indiquer O.Perler et J.-L. Maier dans leur livre *Les voyages de saint Augustin*⁶ ? Serge Lancel dans son livre *Saint Augustin* (Fayard, 1999), remarque qu'en tant que prêtre, Augustin n'avait aucune raison de participer à cette assemblée qui, de plus, ne se tenait même pas dans sa province, puisqu'Hippone faisait partie de la Numidie. Cependant, le fait qu'il soit à Carthage et que des gens viennent ainsi le presser de questions, témoigne bien de sa renommée et de la place qu'il occupait déjà dans l'Église d'Afrique, surtout après le brillant commentaire qu'il avait donné du *Symbole* à Hippone, le 8 octobre 393, devant les évêques d'Afrique réunis par leur primat, Aurélius, le nouvel évêque de Carthage⁷. Il s'agit donc de questions diverses qui vont constituer un dossier composite, et non d'un commentaire suivi de l'épître.

⁴ *Révisions* I, 18

⁵ *Révisions* I, 23

⁶ Cf. O. Perler et J.-L. Maier, *Les voyages de saint Augustin*, p. 162 auquel fait référence Serge Lancel dans son *Saint Augustin*, p. 696, note 8

⁷ La retranscription de ce discours, à la demande des évêques, deviendra le *De Fide et Symbolo*.

- Explication de l'épître aux Galates.

Ce commentaire, cette fois complet et suivi, date également de 394, date à laquelle arriva à Hippone celui de cette même épître par Jérôme dont on savait par ailleurs la grande maîtrise des langues de l'Orient. Installé depuis 386 comme ermite à Bethléem, il y travaillait à revoir la traduction de la Bible en latin, selon la mission que lui avait confiée le pape Damase. Or, au cours de sa lecture du texte de Jérôme, Augustin fut choqué par la manière dont y était traité l'incident d'Antioche rapporté en Ga 2,11-14. On se souvient de l'affaire : alors qu'il avait admis que l'Évangile devait passer aux païens et qu'il ne fallait pas exiger d'eux le respect des prescriptions rituelles de la loi juive, Pierre, pour ne pas contrarier des envoyés de l'Église de Jérusalem, s'était abstenu de manger avec des non-juifs⁸. Pour Jérôme, Pierre n'avait alors fait que « simuler », ce qui, pour Augustin, était proprement inacceptable, et il l'écrivit à Jérôme. Sa lettre (pour nous, sa *Lettre 28*) devait être portée en Palestine par l'un de ses amis très proches, Profuturus, du monastère de Thagaste, que cette lettre ne manquait pas de recommander à Jérôme. Mais Profuturus ayant été choisi entre temps pour devenir l'évêque de Cirta (Constantine) ne put porter cette lettre, laquelle, on ne sait trop pourquoi, ne parvint jamais à son destinataire. Trois ans plus tard, en 397, alors qu'il sera devenu évêque, Augustin, étonné du silence de Jérôme, lui écrira une nouvelle lettre (pour nous, sa *Lettre 40*), avec le même objection: « *si on admet dans les saintes Écritures quelque chose comme un mensonge officieux, que leur restera-t-il d'autorité ?* »⁹. La lettre sera sans doute quelque peu maladroite, mais ce sera alors un évêque qui s'adressera à un prêtre. Elle passera, à Rome, de mains en mains, avant de parvenir à Jérôme et ce sera l'origine d'une brouille entre les deux hommes, Jérôme ne répondant qu'en 402, assez sèchement. Mais les deux hommes se rapprocheront à l'occasion de la crise pélagienne : non seulement ces deux grands esprits qui dominaient leur temps se retrouveront dans le même camp, mais, après la condamnation de Pélage, en 418, Jérôme ne pourra pas ne pas reconnaître la grandeur et l'efficacité de l'évêque africain.

Pourquoi une telle sensibilité à ce qui dans cette épître ressemble à un schisme, sinon parce que, déjà préoccupé par celui du donatisme, Augustin lit dans la dispute d'Antioche le principe de tous les schismes ? L'Église catholique est l'Église universelle et pas seulement celle des juifs devenus chrétiens. Et cette passion d'Augustin pour l'unité de celle qu'il nomme la *Catholique*, ne va faire que s'amplifier.

- Explication commencée de l'épître aux Romains.

Ce commentaire qui devait lui aussi porter sur l'intégralité de l'épître, s'arrête en fait à la fin de la salutation initiale : « *A vous grâce et paix, de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ* », ce qui fait qu'Augustin n'en a commenté que les sept premiers versets ! Pourquoi ? Parce que, dans cette salutation que l'on trouve au verset 7, Augustin semble avoir été surpris par le fait que l'Esprit Saint ne soit pas nommé. Or il l'était au verset 4 où il est écrit, à propos de Jésus : qu'il a été « *établi Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit de sainteté par sa résurrection des morts* ».

C'est à ce moment, allez savoir pourquoi, que se présente dans l'esprit d'Augustin la phrase de l'évangile de Matthieu qui parle du *péché contre l'Esprit Saint qui ne peut être remis ni dans ce monde ni dans l'autre* (Mt 12,32). Comment Dieu, qui veut sauver tous les hommes, peut-il parler d'un péché irrémissible, pas plus dans ce monde que dans l'autre ?

Cette interrogation d'Augustin le préoccupe tellement qu'il lui consacre la moitié de ce qu'il a rédigé de ce traité. Car, comme à propos *De la Genèse au sens littéral*, Augustin reconnaît qu'il n'est pas davantage prêt à commenter *l'Épître aux Romains*.

Mais voici le passage du *Commentaire* (§14) où apparaît la citation évangélique avec une question qui n'est pas posée par Paul, du moins pas à cet endroit, comme si cette question

⁸ Ga 2, 11-13 : « Mais quand Céphas vint à Antioche, je lui résistais en face, car il s'était donné tort. En effet, avant l'arrivée de certains hommes de l'entourage de Jacques, il prenait son repas avec les non circoncis; mais quand ces gens arrivèrent, on le vit se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis. Et les autres Juifs l'imitèrent dans sa dissimulation, au point d'entraîner Barnabé lui-même à dissimuler avec eux... »

⁹ Augustin *Lettre 40*, 3

était appelée par le fait que le Saint Esprit ne soit pas expressément nommé dans la bénédiction trinitaire qui termine la salutation initiale, son nom étant remplacé par « la grâce et la paix ». Pourquoi ce problème ici ? Parce que la question de la division de l'Église a une telle place alors dans l'esprit d'Augustin, qu'il va voir dans le péché contre l'Esprit Saint, le fait de s'opposer à l'action de l'Esprit Saint, qui nous apporte l'unité et la paix. En effet, au verset 4, à propos de la résurrection de Jésus, Paul ne disait pas : *secundum Spiritum Sanctum*, mais : *Secundum spiritum sanctificationis*, « selon l'Esprit de sanctification », ce qui veut dire que l'Esprit agit et que son action consiste à sanctifier, à rendre saint... Mais voici le texte :

Explication commencée de l'épître aux Romains, 14

[...] si la grâce et la paix sont ainsi introduites par l'Apôtre pour évoquer l'ensemble de la Trinité, et s'il nomme par là le Saint Esprit, celui-là pèche contre le Saint Esprit qui, désespérant ou se moquant, et méprisant la prédication de la grâce, par laquelle les péchés nous sont remis, et celle de la paix, par laquelle nous sommes réconciliés avec Dieu, refuse de faire pénitence pour ses péchés, décide de persévérer dans leur douceur impie et mortifère, et persévère ainsi jusqu'au bout. Or, le Seigneur enseigne que « si on a dit une parole contre le Fils de l'homme, ce péché peut être remis ; mais si c'est contre le Saint Esprit, on ne saurait en obtenir le pardon, ni maintenant ni dans le siècle à venir, parce qu'on est coupable d'un péché éternel » (Mt 12, 32). Voilà qui doit être entendu sans négligence.

Que peut donc être ce péché contre le Saint Esprit que Dieu, bien que voulant sauver tous les hommes, ne peut pas pardonner, pas plus dans ce monde que dans l'autre ? Le Saint Esprit est ici défini comme celui qui nous apporte « la grâce par laquelle les péchés nous sont remis, et la paix, par laquelle nous sommes réconciliés avec Dieu ». Comme nous l'avons déjà dit, dans ce péché contre le Saint Esprit, Augustin va voir la racine de tout schisme, le schisme étant pensé par lui comme une coupure par rapport à la racine de la vie véritable. La réponse vient tout de suite, dans le §15.

Explication commencée de l'épître aux Romains, 15

[...] L'Église qui est devenue par le don du Saint Esprit, la mère de tous les saints et qui nourrit tout l'univers du lait de sa doctrine, l'Église a-t-elle jamais ôté à un hérétique ou à un schismatique l'espoir de sa délivrance, s'il se corrigeait ? A qui a-t-elle fermé l'accès au pardon de Dieu ? Tous ceux qui l'ont abandonnée avec un orgueilleux mépris, ne les conjure-t-elle pas avec larmes de revenir dans ses bras ? Mais qui pourrait vraiment dire à propos des hérétiques, des chefs comme de leurs troupeaux ; qu'ils ne sont pas opposés au Saint Esprit ? Qui aurait l'esprit assez pervers pour déclarer coupable celui qui dit une parole contre le Saint Esprit et pour ne pas déclarer coupable celui qui agit sans cesse contre lui ? Or, qui combat contre lui aussi ouvertement que ceux qui, par leurs disputes orgueilleuses, s'attaquent avec tant de fureur à la paix de l'Église ? Mais, s'il est question ici de paroles, je demande s'ils ne disent rien contre le Saint-Esprit, ceux qui soutiennent comme n'étant absolument pas, ce qui lui convient pourtant en propre (=ce qui en fait une « personne »), mais au contraire qu'il n'y a qu'un seul Dieu de sorte que ce même Dieu est appelé tantôt Père, tantôt Fils, tantôt Saint Esprit¹⁰ ? Ou ceux qui confessent qu'il y a bien un Saint-Esprit, mais qui nient qu'il soit égal au Fils, ou même qu'il soit Dieu¹¹ ? Ou ceux qui confessent qu'il y a une seule et même nature de la Trinité, mais ont sur cette nature divine des idées si impies qu'ils la regardent comme sujette au changement et à la corruption, et qui imaginent que ce Saint Esprit que le Seigneur avait promis d'envoyer à ses disciples, est venu, non pas cinquante jours après la résurrection de Jésus, selon le témoignage des Actes des Apôtres (Ac 2, 1-4), mais près de trois siècles plus tard et dans la personne d'un homme¹² ? Ou ceux qui nient pareillement son

¹⁰ Les Sabelliens : Dieu prend trois formes successives au cours de l'Histoire.

¹¹ Les Pneumatomaques ou Macédoniens (disciples de Macédonios)

¹² Manichéens. L'Esprit Saint, le Paraclet, se serait manifesté en Mani,

avènement comme nous le croyons, et prétendent qu'il a choisi en Phrygie, des Prophètes par lesquels il parlerait longtemps après¹³ ? Ou ceux qui soufflent ses sacrements et n'hésitent pas à baptiser de nouveau ceux qui ont été déjà baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit¹⁴ ? Mais, pour ne pas continuer cette énumération qui serait sans fin, lorsque tous ceux dont je viens de dire quelques mots, reviennent à l'Épouse du Christ et condamnent leur erreur et leur impiété par la pénitence, aucune règle catholique ne déclare qu'il faut leur refuser la paix de l'Église ni leur fermer les entrailles de la miséricorde.

« Souffler sur le baptême », cette expression revient souvent sous la plume d'Augustin à propos des donatistes et semble renvoyer à un rite d'exorcisme, comme si, pour eux, le baptême administré dans l'autre Église — car « les vrais catholiques », pour eux, ce sont eux — était quelque chose de diabolique. Mais, si on rebaptise, cela prouve que le baptême « au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit » est en lui-même sans efficacité. Or, ce baptême ne peut pas être moins efficace que ne l'était la circoncision dans la chair, et le baptême, comme on peut le lire dans une lettre d'Augustin datant de son épiscopat, n'est rien d'autre que la circoncision du cœur. Cela ne veut pas dire qu'on ne puisse pas pécher après l'avoir reçu, mais il y a alors des prières et des rites de pénitence pour demander pardon de ses fautes et renouveler ainsi la grâce du sacrement.

En un sens, tout est dit dans ces quelques lignes, mais Augustin prend le temps de développer la question, ne serait-ce que pour capter l'attention du plus grand nombre, car nous ne nous posons pas tous les questions de la même manière. Souvent, dans la Parole de Dieu, c'est un mot, un petit détail, qui nous touche, et qui ne sera pas le même pour tous. C'est bien pour cela qu'il faut « prêcher à temps et à contre temps », car, selon la parabole du Semeur, nous ne pouvons jamais préjuger de l'efficacité de nos paroles.

Qu'en est-il donc de ce péché contre le Saint Esprit ? Il peut être commis aussi bien après qu'avant le baptême (§16), mais il ne peut se caractériser par le fait d'être commis « en toute connaissance », car la plupart de nos péchés le sont. Par exemple, comment mentir sans savoir qu'on ment ? Ou l'on sait qu'on ment, ou on ne ment pas : dans ce cas, on ne trompe pas, on se trompe soi-même. Et il en est de même de l'adultère, du vol, du meurtre et de toutes ces fautes que l'on commet en faisant subir à autrui ce que l'on ne voudrait pas qu'il nous fasse. Bref, si pécher contre le Saint Esprit, c'était pécher en connaissance de cause, Augustin est très net : « *Il ne resterait plus qu'à refuser la pénitence à tous les pécheurs* » (§17).

Cependant, si le baptême lave tous les péchés de la vie passée du nouveau baptisé, qu'en est-il de ceux qui pêchent après l'avoir reçu ? Augustin nous dit que recevoir le baptême ne remplace pas la connaissance de la vérité. En effet, « *lorsqu'il s'agit de traduire la parole de Dieu (in verbi Dei tractatione) et de doctrine, il ne suffit pas de dire les choses une fois, mais il faut le refaire aussi souvent que l'occasion l'impose* » (§19). Traduire la Parole de Dieu c'est l'appliquer à sa propre vie afin qu'elle en soit transformée. Et c'est bien pour cela que Paul demande de « prêcher à temps et à contretemps », car on n'en a jamais fini d'entendre la Parole de Dieu. En effet, l'entendre vraiment, c'est ne pas pouvoir faire autrement que de transformer sa vie pour se mettre en accord avec elle, et, tant que cette Parole ne produit pas cette transformation, c'est qu'elle n'a pas été vraiment entendue. Ce qui veut dire que le péché contre le Saint Esprit ne peut consister qu'à s'opposer *en acte* à son action : à « *résister à la grâce et à la paix de Dieu* ».

Explication commencée de l'épître aux Romains, 22 :

On peut conclure en effet de ce qui précède, que les Juifs eux-mêmes à qui le Seigneur reprochait leur blasphème¹⁵, n'ont pas perdu le pouvoir de sortir de leur état coupable et de faire une pénitence salutaire. Le Seigneur leur disait au moment

¹³ Cataphrygiens. Ou Montanistes.

¹⁴ Donatistes.

¹⁵ Blasphème qui consistait à dire que c'est par Belzébub que Jésus chassait les démons. Le reproche est fait après la guérison d'un possédé muet et aveugle (Mt 12, 22-37) qui constitue le contexte de la citation discutée.

même où il leur faisait ce reproche : « *Ou rendez l'arbre bon et le fruit bon ; ou rendez l'arbre mauvais et le fruit mauvais* » (Mt 12,33). Or, ces paroles n'auraient absolument aucun sens, si par suite de leur blasphème, il leur était impossible désormais de renoncer à leurs dispositions mauvaises pour entrer dans des dispositions meilleures ; s'ils ne pouvaient plus à l'avenir produire aucun fruit par de bonnes actions ; ou enfin s'ils produisaient inutilement ces fruits, sans pouvoir obtenir la rémission de leur péché.

Ce n'est donc pas la gravité de ses conséquences, pour nous ou pour les autres, ni sa monstruosité, qui font que le péché contre le Saint Esprit est irrémissible. Il l'est seulement du fait de notre « péché » proprement dit, c'est-à-dire de notre liberté captive qui nous fait refuser d'être sauvés. Il est dans cet « endurcissement du cœur », commandé par l'orgueil, qui nous fait « *persévérer dans le mal et le désespoir par rapport à la clémence divine* » (§22). Contre ce refus qui nous fait préférer nos propres chaînes à la vie qui vient de lui, Dieu, qui nous veut libres pour aimer, ne peut strictement rien. Ce qui veut dire que l'irrémissibilité de ce péché ne tient qu'à nous, et au démon qui nous tient et qui nous retient dans le piège de l'orgueil.

Autrement dit ce n'est pas une erreur « théologique » à propos du Saint Esprit, ni une affaire de gros mot, un blasphème sur un nom dont on ne saurait pas ce qu'il signifie, qui rendent ce péché irrémissible. Il l'est parce que Dieu ne peut rien contre notre liberté. Dans sa toute puissance, qui lui fait tout supporter, il nous veut libres pour aimer. S'il nous privait de cette liberté, il dénaturerait sa création, car l'homme a été créé libre, il a été voulu libre par Dieu, non pour faire n'importe quoi, mais pour aimer.

3. Toujours des manichéens

Ce regard sur le travail exégétique d'Augustin prêtre, nous a permis de voir comment la préoccupation du pasteur y commande la recherche du théologien et comment l'unité de l'Église, dont il a le souci, ne peut avoir d'autre source pour lui que l'action du Saint Esprit.

Mais parmi les traités répertoriés dans les *Révisions* pour le temps de la prêtrise, nous en avons encore deux contre les Manichéens.

Les Actes contre Fortunatus.

Fortunatus est le prêtre manichéen d'Hippone qu'Augustin, prêtre catholique, va inévitablement rencontrer comme adversaire, mais avec cette particularité non négligeable que les deux hommes se sont connus dans la secte, dans leur jeunesse à Carthage. Si Thagaste a été libérée du donatisme, Hippone ne l'est pas encore du manichéisme et le prêtre Fortunatus y jouit d'un immense succès, au point que toute la ville semble gagnée à sa cause. Donc, comme les deux hommes sont des orateurs brillants, une confrontation est organisée, à laquelle va assister une nombreuse assemblée. Elle a lieu sur deux jours, les 28 et 29 août 392, l'année qui suit l'ordination d'Augustin. Des secrétaires prennent note de ce qui se dit.

On débat sur la doctrine et en particulier sur l'origine du mal : pour Fortunatus, le mal est une substance, c'est une réalité, et « sa nature est coéternelle à Dieu » — c'est le principe même du manichéisme, il y a un principe du bien et un principe du mal qui se font la guerre, et le cœur de l'homme n'est que le champ de bataille de ces deux principes — ; et, pour Augustin, le mal moral, à ne pas confondre avec les limites de la création, avec le fait par exemple que, dans le règne animal, le renouvellement de la vie passe par la mort des individus, bref, pour Augustin le mal qui fait des ravages dans l'humanité dépend de notre libre arbitre. Bilan de la confrontation par Augustin : « *Le second jour, il reconnut qu'il n'avait plus rien à dire contre nous. Il ne devint pas catholique, mais il quitta Hippone* »¹⁶. Le fait qu'il ait besoin d'aller interroger « leurs aînés » dans la secte, fit une forte impression sur le public au point que, selon Possidius, « *de tous les cœurs — de ceux qui étaient là comme aussi des absents, quand ils eurent connaissance de ce qui s'était passé — l'erreur fut extirpée et l'on ne retint gravé que le pur enseignement de la religion catholique* »¹⁷.

¹⁶ *Révisions* I, 16, Tout en disant qu'il allait interroger ses maîtres manichéens (*Contra Fortunatus*, 2,37)

¹⁷ Possidius, Vie de Saint Augustin, §6 in *3 vies Cyprien, Ambroise, Augustin*, Les pères dans la foi, p. 118.

Cette victoire remportée haut la main sur un prêtre manichéen au point de guérir de son erreur la population d'Hippone, pourquoi ne serait-elle pas possible contre des donatistes ? C'est ce qu'Augustin va tenter, mais cela ne se passera pas comme avec Fortunatus, car ils seront prévenus, et jusqu'à la conférence de Carthage de 411, ordonnée par l'empereur, aucun évêque donatiste ne prendra le risque de débattre avec Augustin.

Le Contra Adimantum.

Disciple direct de Mani, Adimante s'était autrefois établi en Égypte, d'où il avait diffusé un certain nombre d'écrits dans lesquels, à la suite de Marcion dans ses *Antithèses* (2^e siècle), il opposait le Dieu de l'Ancien Testament à celui du Nouveau. Or la thèse d'Augustin, qu'il développera abondamment dans d'autres traités ou dans des sermons, c'est que l'Ancien Testament annonce le Nouveau, alors que le Nouveau éclaire l'Ancien. Mais ce lien ne peut être perçu que dans la foi chrétienne.

Les textes d'Adimante sont cités avant d'être critiqués un à un, dans une sorte de dialogue posthume, ce qui donne un livre à deux voix.

Le procédé sera repris au temps de l'épiscopat, en particulier mais pas seulement contre Faustus, l'évêque manichéen qu'Augustin avait rencontré en Afrique, en 383, avant de s'embarquer pour l'Italie et qui l'avait terriblement déçu. Là encore, Augustin citera le texte de son adversaire absent avant de procéder à sa réfutation. Et il utilisera ce même procédé en leur absence, aussi bien contre des donatistes que contre les pélagiens (surtout Julien d'Éclane).

4. Les traités d'Augustin prêtre contre les Donatistes

Les *Révisions* n'en indiquent que deux. Le premier, qui nous a été conservé, est le *Psalmus contra partem Donati*, que l'on pourrait traduire par « Chanson contre le parti de Donat », alors que le second, le traité *Contre la Lettre de l'hérétique Donat*, a complètement disparu, mais non ce qu'Augustin a pu en dire dans les *Révisions*, ce qui n'est pas sans intérêt.

Le Psaume contre le parti de Donat, qui date probablement de la fin 393, est le premier écrit recensé par Augustin dans sa lutte contre les Donatistes. Voici ce qu'il en dira lui-même: Révisions I, 20 : Le Psaume sur le parti de Donat :

J'ai voulu que la cause des donatistes parvienne à la connaissance du peuple le plus humble, des ignorants et des illettrés, et qu'elle se grave dans leur mémoire autant qu'il était en notre pouvoir. J'ai donc composé, pour qu'ils le chantent, un psaume selon l'ordre des lettres latines du genre qu'on appelle « abécédaire » ; mais je n'ai pas dépassé la lettre V. J'ai laissé de côté les trois dernières lettres, et à leur place j'ai ajouté en tout dernier lieu un épilogue, comme si l'Église leur mère s'adressait à eux. De même le refrain que l'on reprend et le prologue qui doit aussi être chanté ne sont pas dans l'ordre des lettres... J'ai voulu que ce psaume ne soit pas écrit à la manière d'un poème classique, pour n'être pas contraint par les exigences de la métrique à employer des mots dont n'use guère le peuple.

Ce psaume commence ainsi *Omnes qui gaudetis de pace, modo verum iudicate*, ce qui est en est le refrain.

Ce long poème de 297 vers est destiné à être chanté par le peuple. On peut le lire, traduit en français dans une forme poétique par G. Bouissou, dans le premier volume des *Traité antidonatistes* présentés dans la *Bibliothèque augustiniennne* (volume 28)¹⁸. Chacune des strophes est composée de douze vers de seize syllabes, chacun divisé en deux hémistiches.

En tant que chant, ce « Psaume » peut être rattaché à l'expérience que fit Augustin durant la Semaine Sainte 386, quand, encore catéchumène, il participa à la résistance des catholiques milanais contre les ariens auxquels l'impératrice Justine avait promis une basilique. Le chant était alors, pour les catholiques qui défendaient leur église autour de l'évêque Ambroise, une

¹⁸ On peut en lire le texte latin sur le site www.augustinus.it et une traduction très approximative en français sur celui de l'abbaye de saint Benoît www.abbaye-saint-benoit.ch, où l'on peut lire la plupart des textes d'Augustin, à condition d'accepter d'y rencontrer quelques coquilles qui parfois ne manquent pas de sel...

manière de se soutenir mutuellement et cette utilisation des chants était sans doute là une innovation d'Amboise. Mais c'était également une pratique qui n'était pas inconnue des donatistes puisque Parmenianus, l'évêque donatiste de Carthage pendant près de trente ans, entre 362 et 391, en aurait lui-même écrit.

Voici quelques extraits du « Psaume » d'Augustin dans la traduction de G. Bouissou, parfois un peu retouchée, au risque d'être maladroit, par souci de fidélité au texte latin dont certains mots méritent d'être retenus, ou du moins mis en évidence.

Vers 1-7 :

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité
Il est laid d'entendre une cause en jugeant selon les personnes.
Aucun injuste ne peut posséder le royaume de Dieu.
Déchire la robe d'autrui, nul ne pourra le tolérer.
Mais combien plus la paix du Christ ! Qui la déchire, mérite la mort.
Qui a fait de telles choses ? Cherchons-le sans nous tromper.

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité.

Destinée à toucher les cœurs, cette chanson est surtout didactique : elle vise à dénoncer le schisme, mais sa forme poétique a été saluée, dans l'édition de 1963, comme une véritable innovation littéraire d'Augustin qui préparait ainsi la poésie romane : on abandonne la prosodie latine qu'Augustin connaissait bien pour l'avoir enseignée et dans laquelle alternaient les syllabes brèves et les syllabes longues, pour une forme beaucoup plus simple qui évite le recours à un vocabulaire savant, ce qui correspond à celle de nos poèmes en vers libres : l'accent tonique des mots y remplace la durée des syllabes.

Mais continuons à travers quelques extraits :

Vers 21-33 :

Bon auditeur peut-être chercheras-tu qui a rompu le filet ?
Des hommes tout remplis d'orgueil et qui se disent justes.
Ainsi ils ont fait déchirure et autel contre autel dressé.
Ils se sont livrés au Diable en disputant de *tradition* [des livres sacrés]¹⁹.
Et du crime qu'ils ont commis, ils veulent en charger les autres.
Eux-mêmes ont livré les livres et ils osent nous accuser.
Commettant un forfait bien pire que celui d'autrefois.
Car, dans l'affaire des livres, ils pouvaient évoquer la crainte
Comme Pierre renia le Christ, tant il craignait la mort.
Mais par quel pacte s'excusent-ils d'avoir autel contre autel dressé
Et déchiré la paix du Christ, pour mettre leur espoir en l'homme,
Ce que persécution ne fit, ils le firent en pleine paix.

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité.

Vers 43-46 :

Veux-tu connaître qui dit vrai ? Ceux qui demeurent dans la racine.
Veux-tu connaître qui dit faux ? Ceux qui sont hors de l'unité.
Depuis longtemps l'affaire est close. Pourquoi ne pas rester en paix ?

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité.

Peu de mots pour dire l'essentiel : pourquoi, alors que l'affaire de la remise des livres sacrés est déjà si loin, pourquoi vous acharnez-vous à ne pas revenir à l'Église universelle ?

Vers 49-58 :

Certains étaient *traditores* des livres de la loi sacrée
Évêques de Numidie et non simples gens du peuple.
Quand ils arrivèrent à Carthage pour l'ordination de l'évêque,
Ils y trouvèrent Cécilien ordonné, en possession du siège.
Et s'irritèrent de n'avoir pu eux-mêmes l'ordonner.

¹⁹ *Diabolo se tradiderunt cum pugnant de traditione.*

Mais il y avait là d'autres ennemis, injustes envers Cécilien,
Impies, voleurs, remplis d'orgueil, dont il serait long de parler.
Tous ensemble, ils se conjurèrent pour l'accuser d'un crime :
Selon eux son consécuteur avait livré les livres saints.
Ainsi rompirent-ils le filet de paix pour errer dans la mer.

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité

Vers 125-140

Charité du Christ, qui la possède ne peut haïr la paix.
Vous au moins, peuples, écoutez ; que vos cœurs s'accordent aux nôtres.
Vous qui êtes sans cathèdre pour injustement vous battre !
Mais supposons que des évêques de l'une de vos provinces
Aient entre eux quelque différend : qui chercheriez-vous comme juges
Sinon ceux d'autres provinces, étrangers à ce différend ?
Mais la cause débattue, jugée en faveur d'une des parties,
Vous ne pourriez plus communier avec qui rejetterait l'arrêt.
Alors pourquoi communiez-vous avec ceux qui ont refusé
La sentence d'évêques d'au-delà des mers,
Elle était en notre faveur. Ils nous sont désormais liés.
Si le Juge Christ parlait ainsi, qu'auriez-vous donc à lui répondre ?

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité

Il faut savoir que les évêques donatistes ont triché dans la mesure où ils ont rejeté les jugements des conciles du Latran et d'Arles qui reconnaissaient l'innocence et la légitimité de Cécilien comme évêque de Carthage. Et pourtant ce sont eux qui avaient fait appel à chaque fois, comme ils le firent une troisième fois auprès de l'empereur Constantin.

Vers 229-241

Vous savez ce qu'est « Catholique »²⁰, et « être coupé du cep ».
S'il est parmi vous des sages, qu'ils viennent vivre de la racine.
Avant de devenir trop secs, du feu au moins qu'ils soient sauvés !
Nous ne vous rebaptisons pas, car il n'est qu'un signe de foi ;
Non qu'à nos yeux vous soyez saints, mais la forme unique est gardée,
Car le sarment garde sa forme, même quand il gît, coupé du cep.
Mais à quoi leur sert cette forme, s'ils ne vivent de la racine ?
Venez frères, si vous voulez, pour au cep vous greffer.
C'est souffrance que de vous voir, gisant à terre, ainsi coupés !
Énumérez donc les évêques depuis le temps où Pierre siégea,
Dans cette liste de pères, voyez lequel auquel succéda²¹.
Là est la pierre invincible aux fières portes des enfers.

Vous qui aimez la paix, jugez maintenant de la vérité

La forme unique qui est gardée c'est le fruit du baptême qui restaure notre relation à Dieu. La pierre invincible, c'est l'unité de l'Église qui se traduit par la succession des évêques qui sont en communion entre eux, mais aussi par le fait que c'est la même Église sur toute la terre. Pierre, dans la personne de son successeur, n'est ici que le signe de cette unité, comme nous allons le voir dans le traité suivant.

Et voici l'épilogue :

²⁰ Il faut rappeler que *Catholica* est à entendre au sens de l'époque comme désignant l'Église universelle et non pas la seule « Église catholique romaine », comme nous l'entendons aujourd'hui nommée par nos frères chrétiens appartenant à d'autres Églises. C'est l'Église, dans son essence même, qui est en puissance celle de tous les hommes, alors que les donatistes veulent la limiter à leur seule Église africaine.

²¹ On trouvera cette liste dressée par Augustin dans sa *Lettre 53* à Generosus, un catholique qui lui avait communiqué la lettre qu'il avait reçue d'un prêtre donatiste désireux de l'attirer dans la secte. On y trouve aussi des réponses très importantes sur certains faits... qui discréditent les donatistes. Nous y reviendrons.

Vers 268-297 :

Écoutez, frères, ce que je dis, sans contre moi vous irriter,
Car vous n'entendrez rien de faux et vous pourrez l'examiner.
Qu'en serait-il si Mère Église vous parlait de sa voix de paix
Et disait: « O mes fils, pourquoi vous plaindre de votre mère ?
Pourquoi m'avez-vous délaissée ? Dites-le moi, je vous en prie.
Vous accusez vos frères et j'en suis toute déchirée.
Quand les païens m'opprimaient, que de douleurs j'endurais !
Beaucoup alors m'ont délaissée, mais c'est dans la peur qu'ils l'ont fait.
Alors que vous, nul ne vous a forcés à vous révolter ainsi contre moi.
Vous prétendez être avec moi, mais vous voyez bien que c'est faux.
Moi on me nomme « Catholique » et vous « du parti de Donat ».
L'apôtre Paul m'a ordonné de prier pour les rois du monde.
Et vous, vous ne supportez pas que déjà des rois soient chrétiens.
Si vous êtes mes fils, pourquoi souffrez-vous de me voir exaucée ?
Quand ils ont envoyé des dons, vous n'en avez pas voulu,
Négligeant alors des prophètes ce qu'ils avaient pu annoncer :
Que les grands rois des nations enverraient des dons à l'Église.
Vous, quand vous rejetez ces dons, vous montrez que vous n'êtes pas [mes fils].
Et vous avez forcé Macaire à se venger de son affront.
Mais moi, que vous ai-je donc fait, votre mère dans le monde entier ?
J'exclus les méchants que je peux, et je dois supporter les autres.
Je les porte jusqu'à guérison, ou séparation finale.
Mais vous, pourquoi m'avoir quittée et me torturer au sujet de votre mort ?
Si vous haïssez les méchants, voyez ceux que vous avez.
Et si vous les tolérez, pourquoi pas dans l'unité :
Là où personne ne rebaptise, ni ne voit autel contre autel ?
Vous supportez tant de méchants mais sans être récompensés ;
Car ce que vous devez au Christ c'est à Donat que vous l'offrez.
Nous vous avons chanté la paix, frères, si vous voulez l'écouter
Notre juge va venir : nous, nous donnons ; lui, il réclamera.

L'Église est un mélange de saints et de pécheurs qui ne seront séparés qu'à la fin des temps. D'ici là, le Christ nous demande de supporter ce mélange éprouvant...

Voilà un poème que je trouve bouleversant. On y trouve tout l'amour d'Augustin pour l'Église dont il se sait le fils. Il souffre tout comme elle de ce schisme absurde et insupportable... Et pourtant, dans l'Église du Christ la règle est de le supporter.

Contre la lettre de l'hérétique Donat

Nous l'avons dit, il ne nous reste de ce second traité contre les donatistes datant de la prêtrise d'Augustin que la notice des *Révisions*, dont voici quelques passages importants.

Révisions I, 21, 1

1. À la même époque de mon sacerdoce, j'ai écrit encore un livre contre une lettre de Donat qui fut, après Majorinus, le deuxième évêque de Carthage pour le parti de Donat. Dans cette lettre, celui-ci s'exprime comme si le baptême du Christ ne se trouvait pas ailleurs que dans sa communion. C'est ce que nous combattons dans notre livre. [...]

Un peu plus loin, quelques lignes nous font part d'une hésitation d'Augustin :

3. De même j'ai dit : « Donat - celui dont je réfutai la lettre - a demandé que l'empereur donne des évêques d'outre-mer comme juges entre lui-même et Cécilien ». Or, on trouve plus probable que ce n'est pas lui mais un autre Donat, appartenant au même schisme, qui a fait cette demande. Ce dernier n'était pas l'évêque donatiste de Carthage, mais celui des Cases-Noires ; et c'est d'ailleurs lui qui, le premier, consumma à Carthage le schisme sacrilège.

Cela voudrait dire qu'il y a deux Donat, celui de Carthage, successeur de Majorinus, et celui des Cases-Noires, en Numidie, qui serait l'initiateur du schisme en 308, après la mort de Mensurius, et qui, en 313, aurait fait appel à Constantin à propos du conflit qui opposait Cécilien, évêque catholique, au successeur de Majorinus qui, comme par hasard, s'appelait aussi Donat. C'est pourquoi il est question des procès tenus outre-mer entre Célestius et Donat. Si Augustin hésite, c'est sans doute en raison du principe qu'un évêque est lié à son Église locale comme le signifie aujourd'hui son anneau pastoral, même si, par la suite, dans l'Église romaine l'évêque sera plutôt un délégué du pape, l'anneau le liant par le fait même à toute l'Église. Mais, au temps d'Augustin, la règle devait être qu'un évêque ne pouvait pas quitter son siège, d'où le reproche fait à Grégoire de Nazianze, évêque de Sasimes, quand on le nomma évêque de Constantinople... Pour Serge Lancel²², l'hésitation d'Augustin est sans doute à son honneur — elle montre son souci d'exactitude dans la collection de ses sources — mais c'est bien l'évêque des Cases-Noires en Numidie qui a donné son nom au schisme lorsqu'il a voulu imposer Majorinus, contre Cécilien, comme évêque de Carthage.

Revenons aux quelques lignes que nous avons sautées, toujours dans le n.1, et qui me semblent plus importantes, car il y est question de Pierre.

J'y ai dit quelque part à propos de l'apôtre Pierre que « sur lui comme sur une pierre l'Église a été fondée ». Ce sens est consacré dans la bouche d'un grand nombre, lorsqu'il chante les vers du bienheureux Ambroise, où il est dit en parlant du chant du coq :

Lorsqu'il chante

la pierre de l'Église efface son péché.

Je sais que très souvent, par la suite, j'ai expliqué cette parole du Seigneur: « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église », en ce sens que cette pierre est Celui que Pierre a confessé en disant: « Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant », Ainsi, Pierre tirant son nom de cette pierre, figurait la personne de l'Église, qui est édiflée sur cette pierre et a reçu « les clefs du royaume des cieux ». Il ne lui a pas été dit en effet: « Tu es la pierre (petra), » mais : « Tu es Pierre (Petrus) ». « Or la pierre était le Christ » (1Co 10,4) et Simon, l'ayant confessé comme toute l'Église le confesse, a été nommé Pierre. Que le lecteur choisisse de ces deux interprétations celle qui lui semblera la plus probable.

Nous sommes à une époque où le primat de l'évêque de Rome n'est pas du tout compris comme aujourd'hui et depuis des siècles dans l'Église romaine. Notre compréhension semble être celle d'Ambroise à qui l'on attribue la formule : *Ubi est Petrus ibi Ecclesia*, ce qui veut dire que l'Église est fondée sinon sur Pierre lui-même, du moins sur la foi de Pierre. Alors que, pour Augustin, elle est fondée sur la foi au Christ confessée par Pierre à Césarée, ce qui veut dire que la pierre est le Christ. Voilà une lecture qui sans doute plus acceptable pour nos frères des autres Églises. Ce n'est pas Pierre, mais la foi professée par Pierre qui est la pierre, mais cette pierre c'est le Christ. Telle est la foi exprimée par l'Église catholique : non pas par l'Église catholique romaine, mais par l'Église une, répandue par toute la terre, telle qu'elle a été voulue par le Christ. Cette approche du rôle de Pierre comme témoin de l'unité de l'Église est quelque chose qui est redevenu à l'ordre du jour au concile Vatican II, quand on a réintroduit le principe de la collégialité des évêques et fait de l'épiscopat non pas une dignité romaine, mais un véritable sacrement qui fait des évêques les chefs de l'Église, les « princes » (à partir de la notion de « principe »).

Il est frappant d'autre part de constater que le mot *petra* se trouvait déjà dans le poème (v 240 : cette pierre que ne peuvent vaincre les orgueilleuses portes des enfers). Cette pierre, c'est le Christ auquel se fie l'Église. Certes, son unité réclame un principe visible et, c'était bien, déjà à cette époque, celui de l'évêque de Rome, ce qui se confirmera à l'occasion des crises donatiste et pélagienne. Mais il n'en est que le garant et « l'erreur » de l'Église romaine, quand elle s'est durcie dans la défense de son autorité en définissant l'infailibilité du pape, fut

²² Serge Lancel, *Saint Augustin*, p. 238. Donat des Cases-Noires, évêque numide, est très vraisemblablement « l'évêque éponyme de la secte »... Augustin les distingue dans C. Cresc. II, 1,2

de concentrer dans la seule personne du pape l'infaillibilité de la foi de l'Église. Et c'est profondément cette infaillibilité de la foi de l'Église qui est menacée par ses divisions.

Voilà deux choses très importantes illustrées par ces deux textes : l'amour d'Augustin pour l'Église et la question de l'unité de la foi. C'est seulement parce que la foi de l'Église est une — et l'Esprit Saint travaille les cœurs pour qu'il en soit ainsi — qu'elle peut se répandre par toute la terre. Rappelons-nous: « *Que tous soient un pour que le monde croie !* » (cf. Jn 7,21). Il est évident qu'une Église divisée contre elle-même n'est pas crédible. Et nous voyons aussi l'importance des enjeux, car l'Église catholique romaine a hérité de l'empire romain à une époque où toute la civilisation romaine devenue chrétienne risquait fort de se déliter avec la chute de l'empire sous la pression des barbares. Historiquement, l'Église catholique comme institution a été une force d'unification de l'Europe et du monde, en même temps qu'une force de résistance à la désagrégation, mais elle était également menacée par un mal interne à elle-même et générateur de schisme. Tout le problème de l'Église aujourd'hui, c'est de s'ouvrir aux autres cultures, mais sans perdre son identité, car elle y perdrait sa raison d'être. D'où l'importance de ce qu'elle a fait à Vatican II, dans *Lumen gentium*, en se présentant elle-même au monde, chose qu'elle n'avait jamais faite auparavant : comme si elle prenait le monde à témoin. Mais pour être elle-même, pour redevenir en vérité la *Catholica*, elle a besoin de retrouver son unité, qui ne peut lui venir que de l'Esprit Saint. Elle ne peut plus faire l'économie du travail ni de la prière œcuméniques, pour se préparer à *recevoir* cette Unité.

5. Quelques initiatives du prêtre Augustin contre le schisme donatiste

Comme traces de ces initiatives, nous avons les *Lettres* d'Augustin, Or, parmi les trente lettres d'Augustin qui précèdent son élévation à l'épiscopat, il n'y en a apparemment que deux qui soit liées au schisme donatiste : la *Lettre 20*, à Antonin, et la *Lettre 2,3* à Maximinus

Lettre 20 d'Augustin à Antonin

Datée de 390/391, alors qu'Augustin n'est pas encore prêtre, cette courte lettre s'adresse à un fidèle nommé Antonin. En voici la conclusion qui montre bien comment le donatisme faisait alors des ravages à l'intérieur même des familles. Ici, le mari est catholique, et même un catholique fervent, et la femme, sinon donatiste, du moins tentée par le donatisme.

3. Je salue beaucoup ton petit enfant, et je souhaite qu'il grandisse dans les commandements salutaires du Seigneur. Je désire aussi et je demande en prière pour ta maison une seule foi et une vraie piété, qui ne peuvent être que catholiques. Si tu juges nécessaire mon concours pour une telle œuvre, ne crains pas de te servir de moi : notre Maître commun et la charité t'en donnent le droit. Ce que je recommande vraiment à ta sagesse très religieuse, c'est de faire en sorte d'inspirer ou d'entretenir dans le cœur de ta femme une crainte de Dieu qui ne soit pas sans raison (*non irrationabilem*), par la *lectio divina* (divina lectione) et des entretiens sérieux. Personne en effet, soucieux de l'état de son âme et résolu à chercher sans entêtement la volonté de Dieu, ne peut avec un bon « démonstrateur », manquer de faire la différence entre un schisme, quel qu'il soit, et l'Église catholique.

Quand on lit ce texte aujourd'hui on pourrait y lire un certain intégrisme, or, avec le mot « catholique », c'est tout le contraire qu'il convient d'entendre d'Augustin : une ouverture à l'universalité. Quant à la foi, elle ne doit pas être « sans raison » — superstitieuse — mais elle doit toutefois reconnaître que Dieu n'est pas comme nous. La foi, c'est reconnaître la grandeur de Dieu, qui n'a rien à voir avec la nôtre, et c'est se reconnaître soi-même dépendant de Dieu. J'ai rétabli l'expression *lectio divina* au lieu de « la lecture des livres divins » que l'on trouve sur le site de l'abbaye de saint Benoît, parce que cette expression est redevenue à l'ordre du jour pour désigner une lecture priée de la Parole de Dieu. Et j'ai gardé le mot « démonstateur » pour

dire ce qu'Augustin attend de son correspondant : qu'il sache parfaitement enchaîner les arguments pour entraîner l'adhésion de son épouse. Pas de théologie sans raison.

Si Augustin est persuadé à ce point de la puissance de la raison, c'est qu'il n'y a, pour lui, qu'une source de vérité : le Christ.

Lettre 23, d'Augustin prêtre à l'évêque donatiste Maximinus

Cette seconde lettre est extrêmement importante et c'est ce qui m'a conduit à la citer aussi longuement, même si j'en ai allégé le début. C'est la lettre d'Augustin, prêtre, à un évêque donatiste Maximinus, à propos d'une affaire de re-baptême, mais c'est aussi et surtout une lettre qui nous éclaire sur l'état d'esprit d'Augustin quand il s'engage contre le donatisme.

Elle commence par expliquer l'intitulé : **domino dilectissimo et honorabili fratri Maximino**, ce qui veut dire en français : « à mon seigneur, très aimé et honorable frère Maximinus ». Augustin écrit à quelqu'un dont il sait qu'il est donatiste et à qui il n'hésite pas de dire : « *Tu n'es pas plus mon évêque que je ne suis ton prêtre* ». Cependant, ajoute-t-il, nous sommes des hommes et je t'honore en tant qu'homme, car un homme est honorable tant qu'il n'est pas déraisonnable, c'est-à-dire, tant qu'il ne se dépouille pas lui-même de sa raison²³.

Pourquoi cette lettre ? Alors qu'il court le bruit que Maximinus, évêque donatiste d'une ville proche d'Hippone, ne rebaptise pas, on apprend qu'il aurait rebaptisé un diacre catholique, venu dans son Église, avant d'en faire son diacre.

Augustin, en l'absence de son évêque, Valère, veut en avoir le cœur net et demande à Maximinus de lui dire ce qu'il en est : est-il bien vrai qu'il a rebaptisé ? Et la réponse ne peut être que : oui ou non.

Augustin, Lettre 23, 3

Si tu rebaptises, tu n'as rien à craindre des hommes de ton parti, puisque tu écriras que tu fais précisément ce qu'ils t'ordonneraient de faire, même si tu ne voulais pas faire ce qu'ils t'ordonnent : tes efforts pour plaider leur cause n'exciteront pas leur colère, mais te mériteront leurs éloges. Si tu ne rebaptises pas, par contre, arme-toi de la liberté chrétienne, frère Maximin, arme-t-en, je t'en prie; l'œil fixé sur le Christ, ne crains ni le blâme, ni le pouvoir d'aucun homme. Elle passe la gloire de ce siècle, et elle passe l'ambition. Au jour du jugement du Christ, ni les gradins de l'abside, ni la tenture de la cathèdre, ni la troupe des moniales empressées et des chantes ne s'avanceront pour nous défendre, quand les consciences commenceront à accuser et l'arbitre des consciences à juger. Les choses qui maintenant honorent, alors seront à charge ; et celles qui maintenant relèvent, alors écraseront. Ces hommages publics temporaires qu'on nous rend pour le bien de l'Église défendront peut-être une bonne conscience: mais ils ne pourront défendre la mauvaise.

On remarquera la référence ici à ce que Pascal appellera les « grandeurs d'établissement », utiles pour le bon fonctionnement de la société, mais qui ne compteront pour rien et qui, même, seront à charge, au jour du jugement.

On trouve un peu plus loin l'espérance d'une réconciliation ainsi qu'une référence au drame familial qu'évoquait la *Lettre 20* :

5. Si donc tu ne rebaptises pas, crie que tu fais bien; écris-le-moi, non seulement sans crainte, mais même avec joie. Ne te laisse pas effrayer, frère, par tes amis, quand ils tiennent conseil. Si cela ne leur convient pas, ils ne sont pas dignes de t'avoir; si, au contraire, cela est de leur goût, nous espérons de la miséricorde de Dieu, qui n'abandonne jamais ceux qui craignent de lui déplaire et s'efforcent de lui plaire, que la paix se fera bientôt entre nous. Il ne faut pas que, pour garder ces honneurs pesants dont il nous sera demandé un compte formidable, des peuples chrétiens qui n'ont dans leurs demeures qu'une même nourriture, ne puissent pas se retrouver à la

²³ Cf. Ps 48, 21 : « *L'homme dans les honneurs n'a pas compris [le sens de la sagesse]; comparé aux bêtes sans raison, il s'est fait lui-même semblable à elles* ».

table du Christ. N'est-il pas déplorable que l'homme et la femme, qui ont juré par le Christ de se garder fidélité l'un à l'autre, déchirent le corps de ce même Christ par une communion différente? Si par ta modération et ta prudence, par cet amour que nous devons à Celui dont le sang a coulé pour nous, tu as enlevé du milieu de ce pays un si grand scandale, un si grand triomphe du démon, une si grande cause de ruine pour les âmes, qui dira la palme que le Seigneur te prépare en récompense de ce salutaire exemple que tu auras donné pour guérir les autres membres malades qui, de toutes parts, en Afrique, sèchent misérablement couchés dans la poussière? Tu ne pourras voir mon cœur, et combien je crains de paraître te parler plus avec dérision qu'avec amour! Mais que puis-je faire de plus que de te montrer mon discours comme je montre à Dieu le fond de mon âme?

On trouve là, le fond de l'âme d'Augustin et son désir de rétablir la paix de l'Église. Mais lisons la fin de cette lettre qui est comme une sorte de charte du combat en vue de l'unité.

6. Écartons ces accusations vaines que les partis, dans leur ignorance, se jettent à la tête; fais-moi grâce des temps de Macarius, et je ne te parlerai pas de la cruauté des Circoncillons. Si les premiers ne te concernent pas, l'autre ne me concerne pas davantage. L'aire du Seigneur n'a pas encore été vannée; elle ne peut pas être sans paille. Pour nous, nous prions et faisons tout ce que nous pouvons pour devenir le froment. Je ne puis me taire au sujet de notre diacre rebaptisé, car je sais tout ce qu'il y aurait de mauvais pour moi dans un tel silence. Je ne songe pas à passer inutilement mon temps dans les honneurs ecclésiastiques, mais je songe à rendre compte au Prince de tous les pasteurs des brebis qui m'ont été confiées. Si par hasard tu ne voulais pas que je t'écrive ces choses, il faudrait, frère, pardonner à mes craintes : j'appréhendais beaucoup que d'autres catholiques fussent rebaptisés par tes amis, si je me renfermais dans le silence ou la dissimulation. J'ai donc résolu, autant que le Seigneur me donnera de pouvoir et de force, de conduire cette affaire de manière à ne laisser ignorer à aucun de ceux qui sont en communication avec nous dans nos conférences pacifiques combien grande est la différence entre l'Église catholique et les hérésies ou les schismes, et combien il faut éviter ces zizanies, ces sarments retranchés de la vigne du Seigneur. Accepte de bon cœur une conférence avec moi, consens à la lecture publique de nos lettres, et j'en aurai une joie ineffable. Dans le cas où tu n'accepterais pas cela, frère, que dois-je faire, sinon lire, même malgré toi, tes lettres au peuple catholique, au profit de son instruction? Si tu ne daignes pas me répondre, je reste décidé à lire ma lettre, afin que les catholiques connaissent au moins jusqu'à quel point tu te défies de ta cause et qu'ils aient honte désormais de se faire rebaptiser.

Deux propositions sont faites : celle d'une conférence, c'est-à-dire d'un débat public, ou si ce n'est pas possible, que chacun lise la lettre de l'autre dans sa propre église.

Mais la suite est encore plus belle. Il faut dire que des soldats étaient venus pour protéger les catholiques, sans doute contre la violence des circoncillons:

7. Je ne ferai rien, tant que des soldats seront là, pour que nul d'entre vous ne me croie plus désireux de trouble que de paix; j'attendrai le départ de la troupe : il faut que tous ceux qui nous entendront comprennent qu'il ne s'agit pas de forcer personne à prendre tel ou tel parti, mais de laisser la vérité se montrer paisiblement à ceux qui la cherchent. On n'aura pas à craindre de notre côté les puissances temporelles ; fais que de ton côté on n'ait pas à redouter les circoncillons. Occupons-nous de la chose elle-même; agissons avec raison ; agissons avec les autorités des divines Écritures ; demandons aussi doucement et aussi paisiblement que possible; cherchons, frappons à la porte, afin de recevoir et de trouver : on nous ouvrira. Puissent, avec l'aide de Dieu, nos communs efforts et nos prières effacer de notre pays cette honte et cette impiété des régions africaines ! Si tu ne

veux pas croire que j'attende le départ des soldats pour commencer, ne me réponde pas auparavant; si je venais à lire ma lettre au peuple pendant que des soldats sont encore au milieu de nous, tu n'aurais qu'à la produire pour me convaincre de mauvaise foi. Que la miséricorde du Seigneur m'épargne une pareille infraction des saintes lois, dont il a daigné m'inspirer l'amour en me soumettant à son joug !

Vous voyez où nous en sommes à cette époque, par rapport à ce que nous rencontrerons sans doute la prochaine fois au sujet de l'appel à la coercition pour rétablir la paix. Augustin veut soustraire le débat pour la vérité à toute crainte que pourrait inspirer la force physique.

8. Si mon évêque avait été ici, il t'aurait écrit peut-être, ou bien je l'aurais fait par ses ordres ou avec sa permission. Mais il était absent quand j'ai entendu parler de ce diacre rebaptisé, et je n'ai pas voulu laisser refroidir cette action par un retard : la véritable mort de l'un de mes frères m'avait trop ému de douleur ! Cette douleur, grâce à la miséricorde et à la providence du Seigneur, trouvera peut-être dans la paix un adoucissement. Que Dieu daigne t'inspirer un esprit pacifique, ô mon très cher seigneur et frère !

Pour Augustin, c'est mourir que d'être coupé de la racine et séparé de la Mère Église.

Mais quelle assurance déjà dans cette lettre d'Augustin qui, bien qu'encore prêtre, écrit déjà comme un évêque ! Il a très bien compris ce que devait être le souci de l'évêque et aussi comment la foi ne peut se transmettre que d'homme à homme, dans un dialogue sans contrainte : non seulement aucune contrainte physique, aucune torture, aucune menace, mais aussi, aucune promesse d'un quelconque privilège qui pourrait attirer les hommes et les faire se prononcer pour des raisons qui n'auraient rien à voir avec la vérité.

On ne sait pas quel fut l'effet immédiat de cette lettre sur Maximinus. On sait seulement que, quelques années plus tard, il se ralliera et deviendra évêque catholique du *castellum Sinitense* »²⁴, mais non sans attirer sur sa personne et sur ses biens de violentes représailles de la part de donatistes...

6. Bilan de la prêtrise d'Augustin

Terminons par ce passage de Possidius évêque de Calama et ami d'Augustin.

POSSIDIUS, Vie de saint Augustin, 7 (avant l'élévation à la prêtrise)

Et lui poursuivait, avec une confiance totale, son enseignement et sa prédication de la parole de salut, en public comme en privé, à la maison ou dans l'église, achevant ses livres contre les hérésies africaines et tout particulièrement contre donatistes, manichéens et païens ainsi que ses entretiens improvisés ; et les chrétiens, au-delà de toute expression, manifestaient leur admiration et leur joie ; et, loin de se taire, partout où ils le pouvaient ils le proclamaient haut et fort. C'est ainsi qu'avec l'aide du Seigneur l'Église catholique se prit à relever la tête en Afrique, elle qui était restée si longtemps abattue, à l'écart et opprimée, à l'époque où les hérétiques étaient en pleine force, en particulier quand la secte de Donat rebaptisait des foules considérables d'Africains.

²⁴ Serge Lancel Saint Augustin, p. 248 qui renvoie à la *Lettre* 105,4 et à Cité de Dieu, XXII 8, 7